

IDHEAP

Travail de trimestre dans le cadre du cours

Démocratie, fédéralisme et formation de l'opinion

Prof. Pascal Sciarini

Internet et le débat public. Exemple d'une pétition en ligne.

Nathalie Duplain Michel
Faubourg de l'Hôpital 78
2000 Neuchâtel

nathalie.duplain@bluewin.ch

Introduction

Le thème de la cyberdémocratie est d'actualité dans notre pays et ailleurs. Pour la première fois, le 25 septembre 2005, les citoyens neuchâtelois pourront voter par Internet. Le PDC suisse vient également de décider d'un concept intéressant, permettant des discussions entre le parti et la base via Internet. On a cependant peu de recul sur les implications de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur le débat politique, pas plus que dans les autres domaines de la société du reste.

Etat de la recherche

Plusieurs travaux ont déjà été publiés sur les potentialités d'Internet dans la société. Dans ce domaine, deux visions s'affrontent : celle des optimistes et celle des sceptiques.

En tête de liste des optimistes, on peut mentionner Pierre Lévy (2002). Depuis longtemps, cet auteur fonde d'immenses espoirs dans Internet. Il a défendu l'idée d'une intelligence collective issue des technologies de l'information. Dans son ouvrage *Cyberdémocratie*, il montre ce qui est déjà disponible aujourd'hui. Il imagine de profonds changements liés à la participation à la vie publique via Internet : la naissance d'un état transparent et pratiquement déterritorialisé, basé sur un dialogue permanent et créatif. Bien entendu, il y a une large part d'utopie dans sa vision, comme il le reconnaît lui-même. Elle suppose en effet une attitude, une véritable éthique du dialogue, de la part de ceux qui y participent.

A l'opposé, il y a les sceptiques. Dominique Wolton (2000) voit une idéologie des technologies de l'information à l'œuvre derrière l'espoir mis dans ces technologies. Mais, d'après lui, elles ne réussiront pas à tenir leurs promesses. Dominique Wolton (2000 : 197) souligne le fait que la communication humaine ne fonctionne pas de la même manière, avec la même rapidité que ces technologies l'y autorise. Pour lui, *« l'enjeu de la communication n'est pas technique, mais concerne la compréhension des relations entre les individus (modèle culturel) et entre ceux-ci et la société (projet social). C'est le choix entre socialiser et humaniser la technique, ou techniciser la communication. L'essentiel de la communication n'est pas d'ordre technique, mais anthropologique et culturel, et c'est pourquoi la performance des techniques ne peut jamais remplacer la lenteur et les imperfections de la communication humaine. Par contre, cela explique aussi pourquoi on investit régulièrement les techniques de communication, aujourd'hui le Net, hier la télévision ou la radio, de la capacité à résoudre les problèmes de communication humaine et sociale. On parle, par exemple, de la démocratie électronique pour compenser la crise de la participation politique »*.

Pour avoir une vision médiane entre ces deux positions, on peut aussi essayer de s'intéresser au succès et aux limites d'Internet. D'un côté, son succès n'est pas total. Mais dans certains domaines, Internet s'est imposé définitivement. Prenons l'exemple de la NetEconomie. Dans les années 90, on a globalement surestimé la capacité d'Internet dans le domaine commercial : on imaginait que l'ensemble des transactions commerciales passeraient par le Net. Mais la bulle spéculative née autour de cette idée a fini par se dégonfler. Que constate-t-on après le correctif ? Internet s'est installé dans certaines niches, comme la vente de livres, de musiques, « le business to business ». Mais dans d'autres domaines, il n'a pas réussi à s'imposer, notamment dans la grande distribution. Des magasins en ligne comme « Le Shop » correspondent à une certaine demande, mais n'ont pas un potentiel de développement infini.

Il est probable que le développement d'Internet rencontre d'autres tendances de la société, comme l'individualisme croissant pour ce qui est de l'homme, la globalisation des marchés pour ce qui est de l'économie. Il s'impose plutôt lorsqu'il joue un rôle de facilitateur : « Mon libraire n'a pas forcément le livre que je souhaite. Si je vais chez lui, je devrai le commander. Autant donc le commander moi-même ! A l'inverse, Internet ne peut pas m'aider à acheter un melon car il faut, pour cela, le palper et le sentir. Autant me rendre au supermarché ou marché ! ». Il faut également tenir compte des obstacles à Internet, notamment ce que l'on appelle la fracture numérique : manque de savoir-faire technique, manque d'argent pour l'acquisition de matériel technique, illettrisme, etc....

Internet nous amène également dans un monde de l'impermanence du lien social, qui existe dans notre société, mais qui est exacerbé sur Internet. Ainsi il est possible d'être connecté en permanence avec tous les autres internautes, mais en même temps il est très facile de zapper sur l'un ou l'autre ou de se défaire complètement d'une relation avec un internaute. Nous sommes aux antipodes des sociétés traditionnelles où le lien social était très fort et difficile à rompre. Dans ce domaine, Internet rencontre la tendance à l'individualisme et à la consommation dans notre société. Le philosophe Zygmunt Baumann (Baumann 2004) a consacré un ouvrage à la question des relations humaines qui se font et se défont, par exemple des rencontres via Internet. Il qualifie ces relations de « liquides ». Cette « liquidité » ou ce « zapping » peut certainement s'appliquer à d'autres domaines de l'Internet : comportements d'achat, mais peut-être aussi mobilisation sans lendemain pour telle ou telle cause via le Net.

Les outils de débat et de mobilisation en ligne

Il existe de nombreux moyens offerts par Internet dans le cadre de la cyberdémocratie. Pierre Lévy (Lévy 2002 : 135), sans conteste un des spécialistes du réseau, fait une distinction entre les applications dites de « e-government », ou gouvernement électronique, et les applications cyberdémocratiques. Les applications « e-government » sont mises à disposition par l'Etat pour faciliter l'information, la communication et les transactions entre le citoyen et lui-même. Le « e-voting », ou vote électronique, fait partie de cette catégorie, tout comme le fait de remplir sa déclaration d'impôts en ligne, de demander le renouvellement de son permis de pêche, etc... Les applications cyberdémocratiques sont, quant à elles, impliquées dans le débat politique. Le tableau ci-dessous donne des exemples de telles applications avec leur correspondant classique :

Espace public classique	Internet
Information politique via des communiqués, des newsletters, des journaux, des mass médias	Sites Internet d'information politique, liés ou non à un parti. Communautés virtuelles. Blogs, audioblogs (auto-médias) Mailing
Pétitions, initiative, référendum	Pétitions en ligne
Discussions, débats, meeting	Forums, chats
Manifestations, grèves	Envoi massif de mails pour bloquer des serveurs

La pétition en ligne

La pétition en ligne est un outil particulièrement bien adapté à Internet. Elle facilite la récolte de signatures en évitant d'aller les chercher dans la rue. Elle permet également de voir, dans certains cas, qui a déjà apposé sa signature. Autant le nombre de signatures déjà inscrites que le prestige de certains signataires peuvent jouer un rôle dans la décision de signer.

Il existe déjà de nombreuses pétitions en ligne sur Internet. Au départ, pour mettre une pétition en ligne, il fallait réunir un certain nombre d'éléments :

- Des connaissances techniques. Il faut en effet être capable de mettre en place le système technique permettant l'enregistrement des noms des signataires sur le serveur qui abrite la pétition. Il faut donc avoir des connaissances de la programmation. Il existe déjà des scripts déjà écrits, mais il faut savoir les modifier.
- Un serveur qui peut abriter le site Internet de la pétition.
- Une adresse Internet.

Maintenant il existe des facilités. Pierre Lévy (Lévy 2002 : 128) mentionne le site américain E-thepoepole qui permet de gérer des pétitions en ligne. Il existe aussi en France un site qui permet aux émetteurs d'une pétition de la mettre en ligne sans aucune connaissance technique : <http://www.lapetition.com>.

Les caractéristiques des mobilisations citoyennes en ligne

Une étude française (Burgel 2001) a été consacrée aux mobilisations citoyennes en ligne. Son auteur n'adopte ni l'optimisme de Lévy, ni le scepticisme de Wolton. L'étude se veut plutôt descriptive et permet de mieux connaître ce qu'est une mobilisation via Internet. Elle est en deux parties. La première est consacrée à deux mobilisations citoyennes en ligne : le mouvement Sans Nous, qui est né du problème lié à la fin de la conscription militaire, et la mobilisation née lors du naufrage de l'Erika. L'auteur donne la liste des principales caractéristiques des mouvements de mobilisation via Internet:

- La thématique est ciblée. Il ne s'agit pas de grandes questions générales.
- Ces mouvements sont éphémères. Ils s'essouffent dès l'obtention des premiers résultats.
- Le relais par la presse et les médias est nécessaire.
- Les initiateurs de ces mobilisations sont formés d'éléments hétérogènes.
- Il s'agit de situations où il y a absence ou faiblesse des médiations traditionnelles (Etat, association, syndicats).
- Le mouvement ne reste pas confiné au monde virtuel : des actions dans le monde réel l'accompagnent. Internet n'est qu'un outil parmi d'autres de l'action sociale.

D'après l'auteur (Burgel 2001 : chapitre 1, p.19), Internet « *ne révolutionne donc pas l'objet classique des mobilisations sociales, mais lui offre de nouvelles frontières, des formes différentes peut-être* ».

La seconde partie de l'étude s'intéresse à des sites permettant le débat public en ligne. L'auteur de l'étude s'intéresse notamment au site lapetition.com. Il a réalisé une petite enquête auprès de personnes abonnées à ce site. Il relève certaines caractéristiques :

- Ces personnes font partie d'une élite, économique mais surtout intellectuelle, plus nettement encore que la population qui se connecte à Internet.
- L'âge moyen semble être plus élevé.
- Enfin, plus de 50% des personnes se disent liées à une organisation politique ou syndicale.

L'auteur (Burgel 2001 : chapitre2, p.10) en conclut que l' *« Internet ne s'ouvre donc pas à tout le monde, l'Internet citoyen ne s'ouvre pas à tous les citoyens. Aux barrières culturelles, intellectuelles et économiques semble pour le moment s'ajouter celle du militantisme. »*.

Burgel (Burgel 2001 : conclusion, p.1) montre dans son étude que le virtuel ne supplantera pas du jour au lendemain le réel. Internet est un outil parmi d'autres. S'il a le potentiel pour faire émerger une sphère de discussion, il n'est utilisé que par une certaine élite. Ceci est encore plus vrai pour les applications de cyberdémocratie. Internet ne fera pas non plus disparaître les médias traditionnels qui en constituent plutôt le relais.

Cette étude correspond assez bien à ce que nous avons dit du développement d'Internet. Son succès n'est pas total. Il se limite à des niches où il joue un rôle de facilitateur, où il s'avère plus puissant que les outils traditionnels. Dans le cadre du débat public, il joue un rôle important dans la mesure où il permet à des voix alternatives de se faire entendre.

Dans ce travail, nous allons nous intéresser à une pétition en ligne qui a été lancée en décembre 2004 en faveur du maintien de l'enseignement du grec ancien à l'Université de Neuchâtel. A propos de cette pétition, nous allons nous poser deux questions.

La première question est liée au contexte dans lequel cette pétition s'inscrit. Retrouve-t-on dans le mouvement de mobilisation les caractéristiques mises en lumière par l'étude de Burgel ? Il s'agit de savoir à quel type de phénomène nous avons affaire.

La seconde question porte sur la pétition elle-même et, plus exactement, sur la population qui l'a signée. Nous en dresserons les caractéristiques principales et nous essayerons de savoir de quelle type de mobilisation il s'agit : a-t-on une mobilisation de nature corporatiste, dans laquelle les pairs défendent leurs pairs, ou bien une mobilisation plus citoyenne ? La réponse à cette question est intéressante, car l'accusation de corporatisme a été évoquée à plusieurs reprises au cours des événements de l'hiver 2004-2005. La cause défendue par la pétition est très restreinte et paraissait élitiste. Il s'agit de savoir si une partie de la population, non concernée directement, a pu se sentir impliquée par le problème du grec ancien et des problèmes que sa suppression soulevait.

Questions

1. Les caractéristiques des mouvements de mobilisation via Internet mis en lumière par Burgel se retrouvent-ils dans notre cas ?

Hypothèse correspondante à la première question :

Les caractéristiques des initiateurs de la mobilisation en faveur du grec, l'ampleur du traitement dans la presse et le déroulement des événements laissent penser que ces différentes caractéristiques se retrouvent dans le cas qui nous intéresse ici.

Méthode

Pour répondre à cette question, nous décrirons les événements, les acteurs principaux et la couverture médias. Nous comparerons leurs caractéristiques avec celles de l'étude de Burgel.

2. Qui a signé la pétition en faveur du grec ancien ?

Cette question est précisée de la manière suivante:

Les signataires de la pétitions sont-ils motivés par des raisons corporatistes ?

A l'époque des faits, des accusations de corporatisme ont été lancées contre la pétition, laissant entendre que les signataires venaient essentiellement des cercles proches des personnes intéressées, à savoir le réseau académique des initiateurs. La pétition se serait donc confinée aux spécialistes des Sciences de l'Antiquité du monde entier.

Hypothèse correspondante à la seconde question :

Ayant suivi de près le déroulement de la pétition, nous formulons l'hypothèse que les signataires de la pétition ne viennent pas seulement du domaine concerné, les Sciences de l'Antiquité, ou du monde académique, et qu'on peut percevoir une mobilisation plus large autour de cette question.

Méthode

Pour répondre à cette question et tenter d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse, nous allons procéder à une analyse statistique de la pétition en ligne. Nous avons constitué avec les signatures parvenues sous la page de la pétition en français un corpus de plus de 2000 entrées que nous avons analysées à l'aide du logiciel Sphinx.

La pétition pour le maintien de la chaire de grec ancien à l'Université de Neuchâtel

Le rectorat de l'Université de Neuchâtel a décidé, dans le cadre de son plan d'intentions 2005-2008, de supprimer les chaires de grec ancien et d'italien notamment afin de libérer des moyens pour restructurer l'institution. La décision concernant ces deux chaires a provoqué des remous pendant près de 3 mois, jusqu'à la décision du Grand Conseil entérinant le plan d'intentions. Parmi les moyens de pression qui ont été utilisés contre ces décisions, il y a eu une pétition en ligne en faveur du grec ancien.

Limitations

Le présent travail se limite à la problématique du grec ancien. Il sera fait mention de temps en temps de la suppression de l'italien, car les deux causes sont parfois difficiles à dissocier.

Partie A : déroulement des événements, acteurs et couverture médias

Chronologie des événements

La mobilisation

En 2002, le canton de Neuchâtel s'est doté d'une nouvelle loi sur l'Université (LU) prévoyant à la tête de l'Alma Mater un recteur fort. En 2004, le Conseil d'Etat nomme à ce poste Alfred Strohmeier alors professeur à l'EPFL. Il fait donc le choix d'une personnalité qui ne vient pas du sérail. Alfred Strohmeier entre en fonction le 1^{er} octobre 2004 et s'attelle immédiatement à la rédaction d'un plan d'intentions pour une période de quatre ans, prévu par la loi universitaire¹. Ce plan prévoit une réorientation de l'Université, pour répondre aux exigences du nouveau mode de financement des Universités et au processus de Bologne. Une consultation à propos de ce plan est lancée au début de l'été.

Le 6 décembre 2004, le nouveau recteur dévoile aux professeurs et aux Facultés son plan d'intentions, prévoyant la suppression de plusieurs chaires, dont celles de grec ancien et d'italien. L'ensemble de ces suppressions est justifié par la nécessité de dégager des moyens permettant de financer la réorientation de l'Université. Le choix s'est porté sur plusieurs branches, dont le grec ancien et l'italien, d'une part parce que le coût par étudiant y est élevé et, d'autre part, parce que les titulaires de ces chaires quittaient l'Université.

La réaction ne se fait pas attendre parmi les personnes liées à l'Unité d'Enseignement et de Recherche des Sciences de l'Antiquité (UER des Sciences de l'Antiquité), aussi bien le corps enseignant que les étudiants. Des anciens assistants s'impliquent également très vite dans le processus. La semaine suivante, une pétition circule, tout d'abord à l'intérieur de l'Université. Un groupe d'assistants et d'anciens assistants de l'UER des Sciences de l'Antiquité se réunit pour mieux organiser la réaction à la décision du rectorat. Il est convenu de créer une pétition en ligne. La conception et mise en œuvre du site Internet est confiée à l'auteur de la présente étude, ancienne assistante des chaires respectivement d'archéologie classique et de grec ancien. La pétition en ligne a été ouverte au public le 22 décembre. Sa fermeture était prévue

¹ LU, art. 8 et 17

le dimanche 16 janvier à 23h00, de sorte que l'ensemble des signatures puissent être déposée à la Chancellerie d'Etat lors d'une manifestation publique prévue le 18 février.

La mobilisation du corps professoral plus complexe. L'ancien titulaire de la chaire de grec est déjà parti ; le professeur de latin est en congé sabbatique. Seul Denis Knoepfler, professeur d'archéologie classique et d'histoire ancienne est présent. Il vient d'être nommé membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres et professeur au Collège de France. Il s'engage immédiatement, avec tout son prestige.

La réaction rapide des milieux des antiquisants peut s'expliquer par le fait qu'une dizaine d'années auparavant, lors du départ du précédent titulaire, la chaire de grec ancien avait déjà été menacée. C'est dans ce contexte que le Groupe de Théâtre antique avait été créé, avec pour but de rendre plus vivante la connaissance de l'Antiquité et de l'amener au milieu de la Cité. Toute la dynamique de cette période s'est réactivée rapidement.

Entre-temps, le débat sur la question du grec ancien et de l'italien s'est animé, aussi bien à l'intérieur de l'Université qu'à l'extérieur. Durant la semaine du 13 au 17 décembre, les étudiants d'italien font circuler eux aussi une pétition. Denis Knoepfler écrit une lettre ouverte au rectorat dans laquelle il expose les raisons de conserver une chaire de grec ancien à Neuchâtel. Le mardi 14 décembre, le Sénat (assemblée de tous les professeurs) se réunit, mais ne prend pas position. Le Conseil d'Etat du Tessin réagit officiellement contre la disparition de l'italien de l'offre de formation, de même que le Consulat d'Italie. Le jeudi 16 décembre, le Conseil de l'Université vote pour le plan du rectorat et, par conséquent, pour la suppression des chaires susmentionnées; la décision se joue à une voix près.

Les vacances de Noël interrompent momentanément le débat. Mais pendant toute cette période, la pétition en ligne reste ouverte. Elle est fermée le 16 janvier à 23h00. La pétition en faveur du grec a obtenu, toutes listes confondues (par écrit et en ligne), 6870 signatures².

Une soirée de soutien pour l'enseignement du grec ancien est organisée le 17 janvier au Théâtre du Passage, conjointement par le Groupe de Théâtre antique et le directeur du théâtre, Robert Bouvier. Entre 500 et 600 personnes s'y sont pressées.

La manifestation du 18 janvier, organisée par la FEN (Fédération des étudiants neuchâtelois) a réuni entre 500 et 600 personnes, jusqu'à 1000 d'après les médias. Le cortège est parti de la cour de la Faculté des lettres et sciences humaines, s'est arrêté devant le bâtiment du rectorat et s'est ensuite rendu au Château.

Décisions des instances de l'Université et politiques

Le 18 janvier également, le Sénat, l'assemblée des professeurs, refuse le plan d'intentions à une nette majorité. Le 20 janvier, le Conseil de l'Université accepte le plan d'intentions en émettant quelques réserves. Il confirme l'abandon de la chaire de grec ancien, mais estime que l'enseignement de base dans cette discipline doit pouvoir être étoffé si le nombre d'étudiants le justifie.

Le 25 janvier, les députés Marianne Ebel (Solidarités) et Giovanni Spoletini (PS) déposent une motion au Grand Conseil plaidant en faveur du maintien de l'italien et du grec à l'Université. Elle sera discutée en mars, lors du débat sur le plan d'intentions du rectorat.

Le 3 février, le Conseil d'Etat soutient les lignes de force définies par le rectorat. Il admet les réserves émises par le Conseil de l'Université.

Le 15 mars, le Grand Conseil débat longuement du plan d'intentions du rectorat et l'accepte, supprimant de facto les chaires de grec et d'italien.

² Décompte des assistants de l'UER des Sciences de l'Antiquité

Essoufflement

Après la décision du Grand Conseil, il ne se passe plus rien. La question disparaît complètement des médias. La mobilisation, très forte jusqu'aux manifestations de mi-janvier, s'est essoufflée. Aucune action d'envergure n'a pu être mise en place en vue du débat en vue du débat du Grand Conseil. Le débat s'est déplacé dans le champ politique, puisque ce sont des députés qui ont déposé une motion au Grand Conseil. C'est donc le groupe PopEcoSol qui a pris le relais. Une foule relativement importante s'est encore déplacée pour suivre les débats du Grand Conseil. Ensuite, toute la dynamique de soutien a disparu. Aujourd'hui il ne reste plus aucune trace de cette mobilisation, par exemple sous la forme d'une association.

Les acteurs principaux

Nous nous bornerons à décrire ici deux acteurs seulement : le rectorat et l'ensemble des personnes qui soutiennent le maintien de l'enseignement du grec ancien.

L'attitude du rectorat

Le nouveau recteur de l'Université, Alfred Strohmeier, vient d'entrer en fonction. Il est le premier recteur sous le régime de la nouvelle loi. Il ne vient pas du sérail. L'ensemble du monde politique attend de lui des changements. Avec son équipe, composée de deux vice-recteurs et d'un collaborateur personnel, il met au point son plan d'intentions. Il met bien en place une consultation interne, mais au mois de juillet. De plus, s'il reçoit bien les idées et opinions des membres de l'Université, il ne leur soumet pas le texte du plan d'intention avant de le soumettre aux diverses instances de décision.

Le recteur est l'acteur qui n'a pas modifié sa position d'un iota au cours de toute l'affaire. Lui, et le rectorat dans son ensemble, ont montré d'évidentes lacunes de communication, refusant même tout dialogue avec ceux qui s'opposaient à son plan. Leur attitude a atteint son comble lors de la manifestation du 18 janvier. Le rectorat a accepté que les manifestants entrent dans le jardin de l'hôtel particulier qui abrite ses bureaux. Ses membres attendaient les manifestants sur le perron du bâtiment, les mains dans le dos et ont refusé de prendre la parole.

Les personnes en faveur du maintien du grec ancien

Pour qualifier l'ensemble des acteurs qui ont tenté de défendre la chaire de grec ancien, on doit bien parler de nébuleuse. En effet, on a pu assister à des alliances plutôt étonnantes : des professeurs de lettres sont descendus dans la rue aux côtés des membres de la Fédération des étudiants neuchâtelois (FEN).

L'opposition est néanmoins partie des milieux proches des Sciences de l'Antiquité : le professeur Denis Knoepfler, les assistants des trois branches, d'anciens assistants et étudiants, parfois revenus de loin, ont été le fer de lance dans la mise sur pied de la pétition et des manifestations. Le Groupe de Théâtre antique s'est aussi engagé en organisant la soirée de soutien au Théâtre du Passage.

La FEN s'est rapidement engagée, au nom de tous les étudiants. Quant au corps professoral, il a été très divisé. Certains professeurs, notamment en Lettres, se sont fortement engagés. Il y a eu même polarisation à l'intérieur de la Faculté des Lettres, entre ceux qui étaient soupçonnés de tirer un profit des lignes directrices du plan d'intentions et ceux qui se sentaient menacés. Les personnes défendant l'italien n'appartenaient pas à la communauté universitaire, mais plutôt aux milieux italophones. Ils ont organisé leur propre manifestation.

Du côté des politiciens, seul le groupe Popécisol s'est engagé. L'ensemble de ce mouvement procédait un peu par auto-organisation. Il y a eu en effet très peu de réunions formelles. Le groupe n'avait aucune forme juridique, aucune hiérarchie. Cependant chacun savait ce qu'il avait à faire.

La couverture médias

La presse s'est emparée du sujet pratiquement dès le départ et l'a traité sans discontinuité jusqu'au débat du Grand Conseil du 15 mars. Lors de chaque événement et de chaque conférence de presse, un grand nombre de journalistes étaient présents, avec, chaque fois aussi, une présence de la Suisse italienne. Un *argus*³ a été établi tout au long du processus. La liste établie n'est cependant pas exhaustive. En effet, certains médias ne gardent aucune trace des émissions sur leur site Internet, ce qui rend assez difficile le contrôle (par exemple Canal Alpha, la télévision neuchâteloise). En ce qui concerne les articles de journaux, une vérification a pu être faite dans la banque de données *Swissdox*⁴. La presse alémanique n'a pas été prise en compte. La liste des articles consultés est en annexe.

On s'intéresse essentiellement à l'ampleur de la couverture médias, en montrant quelques statistiques. Le tableau ci-dessous montre les types de médias qui ont publié des informations sur cette affaire. On voit que l'essentiel de l'information se trouvait dans les quotidiens, mais les radios et télévisions se sont aussi intéressées à la question. La Télévision romande a même été le premier média à en parler, en présentant le lancement de la pétition par les assistants de Sciences de l'Antiquité. Elle en a parlé régulièrement dans ses journaux d'information (12 :30 et 19 :00 des régions). Sur la chaîne de radio La Première, il faut peut-être mentionner que c'est dans l'émission de débats sur l'actualité *Forums* que cette affaire a été surtout traitée.

Type de média	Nombre d'occurrences
quotidien	46
radio	13
tv	9
journal officiel (institution)	6
hebdomadaire	1
autres	3
Total	78

Le tableau suivant montre les titres des médias qui ont publié des informations sur la question. En premier lieu, c'est le journal de Neuchâtel, *l'Express*⁵, qui arrive en tête. Le second est un média d'audience romande, voire nationale : le *Temps*. Ce journal a consacré des articles à chaque étape du processus et a même invité le recteur Alfred Strohmeier dans sa rubrique *Eclairages*⁶. La Télévision romande et la Radio romande assurent aussi une bonne couverture de l'affaire. Les autres titres la traitent de manière plus ponctuelle, en se concentrant sur les événements les plus marquants.

Outre la presse locale, la presse régionale de plusieurs cantons francophones s'intéresse également à la question. Plus de 40% des occurrences proviennent de médias d'audience romande.

³ <http://www.duplain.ch>

⁴ <http://www.swissdox.ch>

⁵ *L'Express* et *l'Impartial* ont la même rédaction. On ne parlera donc que de *l'Express*.

⁶ Edition du 25 février 2005

Titre	Nombre d'occurrences
L'Express	15
Le Temps	9
La Première	8
tsr.ch	6
Le Matin	4
RTN	4
Le Quotidien jurassien	4
La Liberté	4
Le Courrier	4
Vivre la ville	4
Tribune de Genève	2
Journal du Jura	2
24 Heures	2
Canal Alpha	2
Solidarités	1
swissinfo	1
L'Hebdo	1
Actualités EPFL	1
Communiqués officiels	3
Total	78

Le traitement des diverses étapes

Les différents événements ont donné lieu à un traitement, comme le montre le tableau ci-dessous. C'est la décision du Conseil de l'Université du 20 janvier qui a fait couler le plus d'encre. Il faut dire que c'est peut-être le point central de l'affaire. En effet, toute la mobilisation (pétitions, manifestations) a été organisée en fonction de cette réunion du Conseil de l'Université, qui revenait sur le plan d'intentions, après l'avoir accepté en décembre. Lors de cette réunion, le Conseil de l'Université a tenu compte de la mobilisation et a émis un certain nombre de réserves. Les événements suivants ne sont que la confirmation de celui-là.

Evénement	Nombre d'occurrences	%
Décision Conseil de l'Université du 20 janvier 2005	18	23,1%
Décision du Conseil d'Etat	12	15,4%
Mobilisation	11	14,1%
Manifestation principale	9	11,5%
Décision du Grand Conseil	8	10,3%
Articles non liés à un événement	8	10,3%
Manifestation pour l'italien	4	5,1%
Débat national (traitement général de la question)	3	3,8%
Dépôt de la motion	1	1,3%
Décision du Sénat	1	1,3%
Décision du Conseil de	1	1,3%

l'Université de décembre		
Manifestation du Théâtre	1	1,3%
Débat au Grand Conseil	1	1,3%
Total	78	100%

Ampleur de la couverture

En conclusion, on peut dire que l'affaire, dans son ensemble, a eu un retentissement certain. Elle a été traitée par les types principaux de médias, aussi bien locaux que romands, et cela de manière constante.

Le contenu des articles

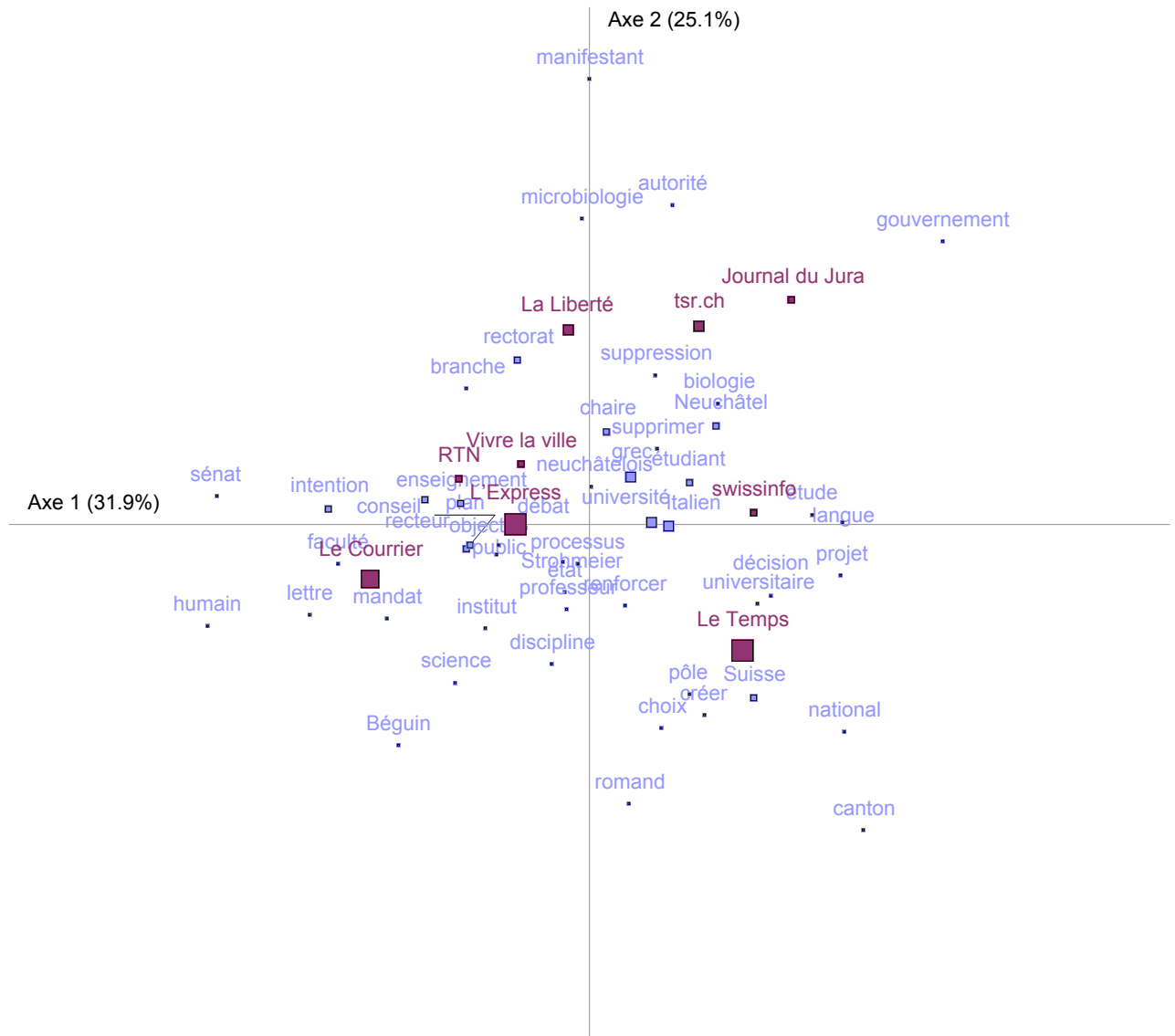
Les articles ont d'abord été classés selon leur proximité par rapport aux acteurs et aux événements. Ainsi, on a pu déterminer trois groupes:

- Presse locale-régionale neuchâteloise: L'Express, Le Courrier⁷, RTN et Vivre la ville (le bulletin officiel de la Ville de Neuchâtel) forment ce groupe. Les mots liés à ce groupe sont, par exemple, recteur, Strohmeier, faculté, lettre (pour Lettres), intention (pour plan d'intentions), conseil (pour les différents Conseils qui ont statué). Ces mots montrent la grande proximité de ces journaux avec les institutions universitaires neuchâteloises.
- La presse régionale hors Neuchâtel : elle est liée à des mots comme rectorat (plus impersonnel que recteur), suppression. Elle est plus distante. La Télévision romande appartient à ce groupe⁸.
- La presse romande-nationale : Le Temps en est l'exemple typique, lié à des expressions classiques de la politique universitaire suisse : pôle, national, Suisse, choix. Ce journal situe immédiatement le débat à un autre niveau, celui de la politique de formation supérieure en Suisse. La Radio romande fait clairement partie de ce groupe.

Le contenu des articles de journaux a été intégré dans un corpus pour être traité avec le logiciel d'analyse lexicale Sphinx. Le corpus n'était pas exhaustif. Nous n'avons malheureusement pu intégrer les articles de 24Heures, du Matin et de l'Hebdo dans notre corpus électronique. Pour ce qui est de la Télévision, nous avons repris les articles du site Internet tsr.ch. Nous n'avons aucun texte pour la Radio romande. Nous avons travaillé sur un corpus lemmatisé, nous avons enlevé des mots outils ainsi que des termes passe-partout (faire, dire, etc...). L'analyse factorielle ainsi obtenue permet de voir les trois groupes.

⁷ Il est plutôt surprenant de trouver le Courrier dans cette catégorie. Mais le traitement de l'affaire est très proche de celui de l'Express. Cela peut s'expliquer par le fait que l'auteur des articles a fait ses études à la Faculté des Lettres de Neuchâtel

⁸ Finalement son traitement est celui d'un média régional, restant proche des événements et des acteurs, mais ne s'aventurant pas dans des considérations plus larges. Cela vient probablement du fait que les informations provenaient de la rédaction régionale et étaient plutôt traités dans le journal des régions, le 19 :00.



La pétition dans la presse

La pétition a été largement mentionnée au début de l'affaire dans la presse. La Télévision romande commence par montrer le lancement de cette pétition à l'Uni. Les quotidiens la mentionnent, donnent le nombre de signatures qui correspondent plus ou moins à la réalité.

Le rectorat a en effet décidé de fermer les chaires de Grec ancien et de biologie, mais aussi d'italien, qui est pourtant une langue nationale. En réaction, une pétition circule sur Internet; elle a déjà récolté quelque 5 300 signatures en faveur du maintien du Grec à Neuchâtel (et 1 300 pour l'italien).⁹

Dix jours après la décision du rectorat de supprimer cette petite section, l'Institut des sciences de l'Antiquité brandit une pétition de 6000 signatures provenant de toute la planète. Et les hellénistes se promettent de faire encore augmenter ce nombre d'ici mardi, à 10h, moment où un cortège de manifestants quittera la faculté des lettres pour aller remettre cette pétition au rectorat, puis au Château.¹⁰

⁹ Le Journal du Jura, édition du 14 janvier 2005

¹⁰ L'Express, édition du 15 janvier 2005

Les étudiants et les assistants concernés par le grec se sont révoltés en lançant une pétition sur Internet. A ce jour, elle a recueilli près de 7000 signatures.¹¹

Le Matin mentionne même un signataire inattendu, le capitaine du Xamax¹². Aucun journal ne mentionne l'adresse de la pétition avant sa fermeture. Cependant, elle était atteignable facilement via Google, avec quelques mots clés comme « grec », « Neuchâtel », «pétition». Etrangement son souvenir semble s'estomper. Après sa fermeture, elle n'est plus mentionnée. Puis deux articles mentionnent, entre début février et mi-mars, 11000 courriels adressés au Conseil d'Etat¹³. Or, renseignement pris auprès du Service de la formation universitaire, aucun envoi massif de mails n'est arrivé à l'Etat de Neuchâtel. 11000 correspond au nombre de signatures obtenues par l'ensemble des pétitions. Ainsi la pétition en ligne du début est devenu un envoi de courriels.

Après la décision du Grand Conseil, la question disparaît complètement des médias.

Caractéristiques de la couverture médias

On peut caractériser ainsi la couverture médias :

- Elle intervient très rapidement, au moment du lancement de la pétition en faveur du grec sur papier
- Elle traite l'affaire du début à sa conclusion
- Elle continue à traiter la question, alors que la mobilisation de départ est essoufflée. Elle perd même le souvenir de la manière dont cette mobilisation s'est faite.
- Le traitement ne se limite pas à la presse locale, mais la presse régionale des autres cantons romands et la presse romande, voire nationale d'expression française entrent en jeu.
- Si une partie de la presse, la presse régionale en l'occurrence, traite de l'affaire en restant proche des acteurs et des institutions, la presse nationale thématise l'affaire dans le cadre d'une réflexion plus générale sur la politique universitaire suisse.
- La presse donne la parole aux différents acteurs locaux et à des personnalités d'envergure nationale.

La presse a donc permis de donner à la mobilisation en faveur du grec, dont la pétition n'était qu'une des manifestations, une plus large tribune et a ouvert le débat sur la question de fond au plan national.

¹¹ Vivre la Ville, édition du 19 janvier 2005

¹² Le Matin, édition du 16 janvier 2005

¹³ Le Courrier, édition du 4 février 2005 ; L'Express, édition du 10 mars 2005

Conclusion sur la partie A : déroulement des événements, acteurs et couverture médias

La question posée au départ était de savoir si le mouvement de mobilisation autour de notre pétition en ligne a les mêmes caractéristiques que les cas étudiés par Burgel.

Reprenons une à une ces caractéristiques :

Etude Burger	Pétition en faveur du grec
Thématique ciblée	La cause défendue est très limitée : l'enseignement d'une branche précise dans une certaine institution.
Relais par la presse et les médias	Sans une couverture médias, il est évident que l'affaire n'aurait pas eu autant d'écho. Ni la pétition, ni la manifestation n'auraient suffi.
Absence ou faiblesse des médiations traditionnelles	Dans le cas qui nous occupe, il y a une lacune évidente dans la communication et dans la consultation, de la part du rectorat. La pétition et toute la mobilisation qu'il y a eu autour ont servi à porter la demande ailleurs.
Mouvements éphémères	La mobilisation s'est dégonflée très vite. Elle a commencé à s'essouffler au moment où le Conseil de l'Université a fait des concessions.
Initiateurs formés d'éléments hétérogènes	Les personnes soutenant le grec venaient de plusieurs horizons. Ils étaient peu organisés.
Actions dans le monde réel également	La mobilisation ne s'est pas limitée à la pétition en ligne. Les manifestations et les efforts de communication envers les médias ont été aussi déterminants.

On a bien affaire au même genre de phénomène. On est dans la situation où un groupe qui n'est pas vraiment organisé se retrouve confronté à une absence de dialogue et se mobilise autour d'une question. Ce groupe va alors trouver des moyens de se faire entendre. La pétition n'est que l'un des outils utilisés. Il est clair que, comme dans les cas traités par Burgel, la pétition en ligne n'était pas suffisante pour obtenir des résultats. Les manifestations et la couverture médias ont aussi été déterminants. Un des signes de cela est peut-être cette disparition du terme pétition des médias et sa transformation en un envoi massif de courriels¹⁴. La pétition en tant que telle n'a pas laissé un souvenir marquant.

¹⁴ Il y a d'autres signes clairs : le fait que dans la presse, on parle plus souvent des manifestations que de la pétition.

Partie B : les signataires de la pétition

Description de la pétition en ligne

Que demande la pétition ?

La pétition visait le but décrit dans le texte suivant, qui se trouvait en exergue du formulaire de signature :

Les personnes soussignées, alertées par la possible suppression de la chaire de grec ancien à l'Université de Neuchâtel (Suisse), prient instamment les autorités universitaires de veiller à ce que l'enseignement de cette langue et de cette littérature fondatrices, qui constitue un élément essentiel de notre identité culturelle, puisse être maintenu dans l'éventail des disciplines offertes aux étudiants et continue aussi à répondre à un intérêt toujours très vif pour l'Antiquité.

Suite à des discussions internes et une évaluation de la situation, les pétitionnaires demandent le maintien non pas de la chaire, mais d'un enseignement de grec ancien.

Statut de la pétition

Il ne s'agissait pas d'une récolte de signatures supposant l'identification précise des personnes selon leur commune de domicile. La pétition devait servir de moyen de pression, pour démontrer aux autorités universitaires et politiques qu'un nombre important de personnes tenaient pour important l'enseignement du grec ancien à l'Université de Neuchâtel.

Pétition papier / pétitions en ligne

La pétition a d'abord été faite sur des feuilles, puis en ligne. La question des doubles signatures s'est rapidement posée. Les assistants de l'UER ont donc fait un décompte constant et parallèle des deux pétitions, afin d'avoir le nombre exact de signatures au terme de l'exercice.

Il est intéressant de constater que la pétition en faveur du maintien du grec a obtenu près de 7000 signatures alors que celle qui soutenait l'italien n'en a reçu que 4000. 4400 de ces signatures venaient d'Internet. Cela montre bien que le passage à un système de pétition en ligne permet d'atteindre un nombre de personnes plus important.

Le site de la pétition

Une fois la décision prise d'offrir la possibilité de signer la pétition en ligne, il a fallu mettre en place un site Internet. Il est disponible à l'adresse www.duplain.ch/iphigenie.

L'image ci-dessous montre la bannière principale du site avec ses différentes parties :



La page de signature de la pétition était disponible en cinq langues : français, allemand, italien, anglais, espagnol.

Diffusion de la pétition en ligne

Plusieurs facteurs ont permis une diffusion assez large de la pétition:

- Mailing : plusieurs personnes ont écrit à leur réseau, notamment professionnel. C'est le cas des spécialistes des sciences de l'Antiquité surtout.
- Effet boule de neige : certaines personnes ayant reçu un mail ou ayant eu vent de la pétition en ont informé leur entourage.
- Annonces sur des sites : certaines associations de défense des lettres classiques ont annoncé la pétition avec un lien sur le site. Cela explique par exemple les nombreuses signatures de professeurs de lettres classiques de lycées français ou belges.
- Négociation avec un réseau : certaines personnes ont approché des personnalités dans l'idée de les amener à signer la pétition. Cela a été utilisé notamment pour obtenir des signatures très prestigieuses (Académie française, Collège de France). Cette démarche a aussi été utilisée auprès d'artistes, écrivains avec un certain succès et auprès de représentants politiques, mais avec moins de succès.
- Annonce dans les journaux. Plusieurs journaux ont fait état de la pétition et certains en ont même donné l'adresse.

Analyse de la pétition

La pétition, dans son ensemble, a permis de récolter 6870 signatures. La pétition en ligne en a reçu 4400. Le tableau ci-dessous indique le nombre de signatures obtenues par chaque langue :

Français	Deutsch	Italiano	English	Espagnol	Total
2029	550	1211	489	161	4440

Le tableau ci-dessous, issu du comptage du Service de la formation universitaire du Canton de Neuchâtel, montre que les pétitions en allemand, en anglais et en espagnol recèlent des signatures provenant essentiellement – mais pas uniquement – du monde académique plus ou proche des Sciences de l'Antiquité¹⁵. La pétition en italien est un peu particulière. Beaucoup de personnes de la société civile l'ont signé, tant du Tessin que d'Italie. Il est difficile de savoir dans quelle mesure ces personnes apposaient leur signature également pour défendre la cause de l'italien.

Langues	Académique		Non académique		Total	
Français	1136	25,30%	933	20,78%	2069	46,08%
Anglais	429	9,55%	65	1,45%	494	11,00%
Espagnol	149	3,32%	14	0,31%	163	3,63%
Italien	612	13,63%	562	12,52%	1174	26,15%
Allemand	509	11,34%	81	1,80%	590	13,14%
Total	2835	63,14%	1655	36,86%	4490	100%

¹⁵ Nous verrons plus loin que nous avons n'avons pas repris la variable « appartenance au monde académique » dans notre analyse.

L'analyse de la pétition proprement dite ne sera faite que sur la version française de la pétition en ligne. Il y a d'une part une raison pratique : cette pétition comporte déjà plus de 2000 signatures. D'autre part, les signatures des personnes de Neuchâtel et environs sont uniquement dans la pétition en français. Elles sont celles qui nous intéressent avant tout.

Les signatures prestigieuses

Cette pétition a reçu, à côté des paraphes de simples citoyens, un certain nombre de signatures que l'on peut qualifier de prestigieuses. On en trouve quelques exemples en annexe.

Les variables retenues pour l'analyse statistique

L'exploitation des données de la pétition est relativement difficile, dans la mesure où les signataires ont rempli deux champs seulement et non un formulaire précis. Ces champs sont les suivants :

Nom, prénom, titre ou fonction
Institution, adresse, pays

Plusieurs données sont extrapolées, comme le sexe, le niveau d'études et le lien avec les sciences de l'Antiquité. De ce fait, il n'est pas vraiment possible de comparer cette population avec celle de l'enquête de Burgel auprès des abonnés de lapetition.com. Nous nous intéresserons plutôt à la provenance des personnes, à leur niveau d'éducation, à leur lien avec les Sciences de l'Antiquité, ainsi qu'à l'évolution de la pétition dans le temps. Nous avons conçu une fiche pour coder chaque entrée de la pétition, soit plus de 2000 entrées.

Exemple de fiche

INTITULE	CONTENU
NUMERO	1
NOM	Nathalie DUPLAIN MICHEL
TITRE	Ancienne étudiante et assistante en grec ancien, reconvertie dans les technologies de l'information
DATE	18/12/2004
TIME	00H02
INSTITUTION	INDETERMINE
PROFESSION	webmaster
VILLE	NEUCHATEL
CANTON	NE
PAYS	SUISSE
SEXE	F
LANGUE	F
UNI	OUI
SCIENCE ANTIQUITE	OUI

Explication des champs

INTITULE	CONTENU	TYPE
NUMERO	Numéro d'entrée	
NOM	Prénom, nom de la personne,	champ texte
TITRE	Titre obtenu ou fonction occupée,	champ texte
DATE	Jour de la signature	champ date
TIME	Heure de la signature	champ heure
INSTITUTION	Institution où la personne travaille ou bien étudie	champ texte
PROFESSION	profession	liste codée

VILLE	Lieu de résidence ou de travail	liste codée
CANTON	Lieu de résidence ou de travail	liste codée (hors Suisse= ETRANGER)
PAYS	Lieu de résidence ou de travail	liste codée
SEXE	Sexe du signataire	M, F, INDETERMINE
LANGUE	Ce champ indique sur la page de quelle langue la signature a été apposée	F
UNI	Le signataire a-t-il fait des études supérieures :	OUI, NON, INDETERMINE
SCIENCE ANTIQUITE	Le signataire <u>indique</u> -t-il un rapport (professionnel, lié à ses études ou affectif) avec les Sciences de l'Antiquité:	OUI, NON, INDETERMINE

Age et sexe des signataires

Nous n'avons aucune indication sur l'âge des signataires, si ce n'est la fourchette très large. En effet, des élèves du collège et des étudiants (287 identifiés) côtoient des personnes à la retraite. La plus grande partie des personnes semblent cependant être dans la vie active. Le sexe des signataires n'a pas pu être déterminé dans certains cas : prénoms étrangers, prénoms valables pour les deux sexes (comme Dominique, Claude) en l'absence de tout indice dans le titre.

Sexe	Nombre	%
Féminin	837	41 %
Masculin	1158	57 %
Indéterminé	31	2 %
Total	2026	100%

Provenance des signataires

Nous allons voir maintenant d'où viennent les personnes qui ont signé la pétition en français. Cette dernière était évidemment ouverte dans le monde entier, du fait de sa présence sur Internet. Nous allons commencer par voir la provenance selon le pays. Plus de 60% des signatures proviennent de Suisse. Les autres viennent avant tout de pays francophones : France (23%), Belgique (6%). Le reste, soit environ 7%, provient surtout de pays européens, mais aussi américains, africains ou asiatiques.

Pays	Nombre	%
Suisse	1258	62.1%
France	476	23.5%
Belgique	115	5.7%
Autres	177	7.2%
Total	2026	100%

En ce qui concerne la provenance par canton, Neuchâtel arrive en tête, dans le tableau ci-dessous. Viennent ensuite les autres cantons romands, d'abord Genève et Vaud. Les Bernois sont viennent essentiellement de la partie francophones. On a ensuite quelques cantons alémaniques et le Tessin. Les personnes de ces derniers cantons ont surtout signé sur les pages italiennes et allemande.

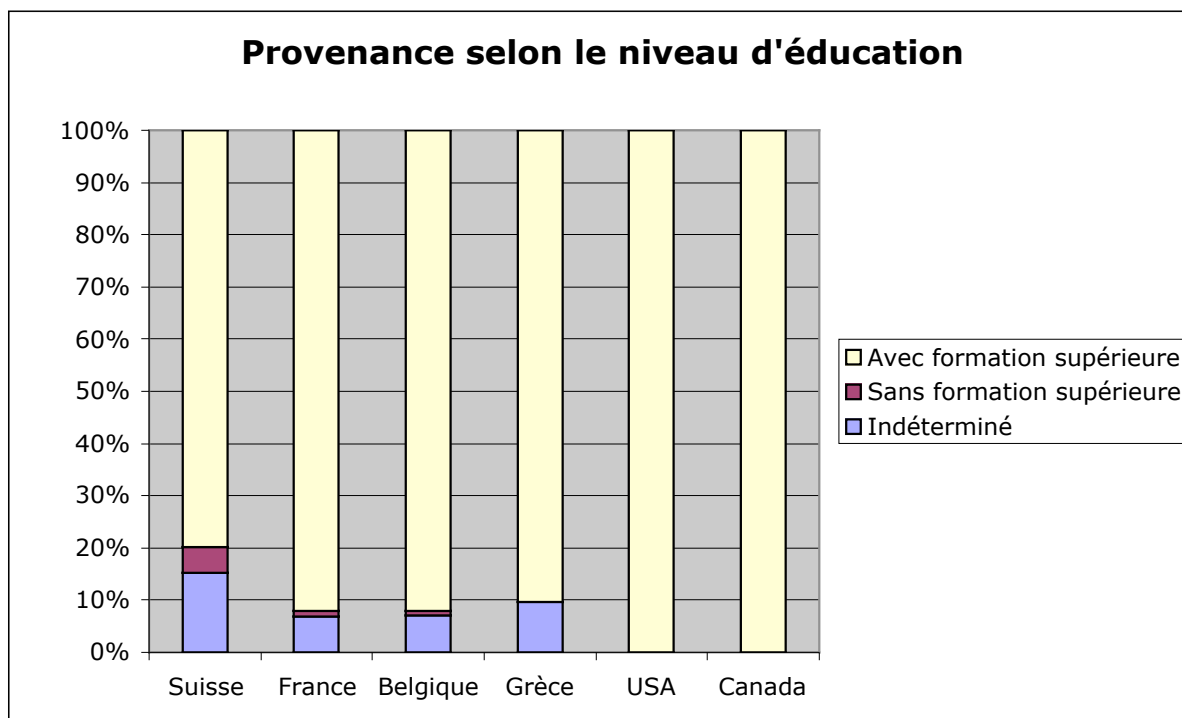
Tous les cantons romands sont représentés. Il faut noter la présence importante des Genevois et des Vaudois. On constate que les cantons romands en tête ont une Université. Les personnes venant de cantons universitaires semblent donc plus intéressées par la problématique de la suppression de l'enseignement du grec.

Canton	Nombre	%
NE	402	32,97%
GE	272	22,31%
VD	252	20,67%
FR	99	8,12%
BE	80	6,56%
VS	31	2,54%
JU	27	2,21%
ZH	26	2,13%
INDETERMINE	9	0,73%
TI	9	0,73%
BS	7	0,57%
SG	2	0,16%
AG	1	<0.1%
AR	1	<0.1%
LU	1	<0.1%
Total	2026	100%

Signataires selon le niveau d'études

Etudes supérieures	Nombre	%
Oui	1713	84,6%
Non	243	12,0%
Indéterminé	70	3,5%
Total	2026	100%

85% des signataires ont suivi ou sont en train de suivre une formation supérieure. La problématique du maintien d'une chaire de grec dans une université intéresse donc avant tout un public au niveau de formation élevé.



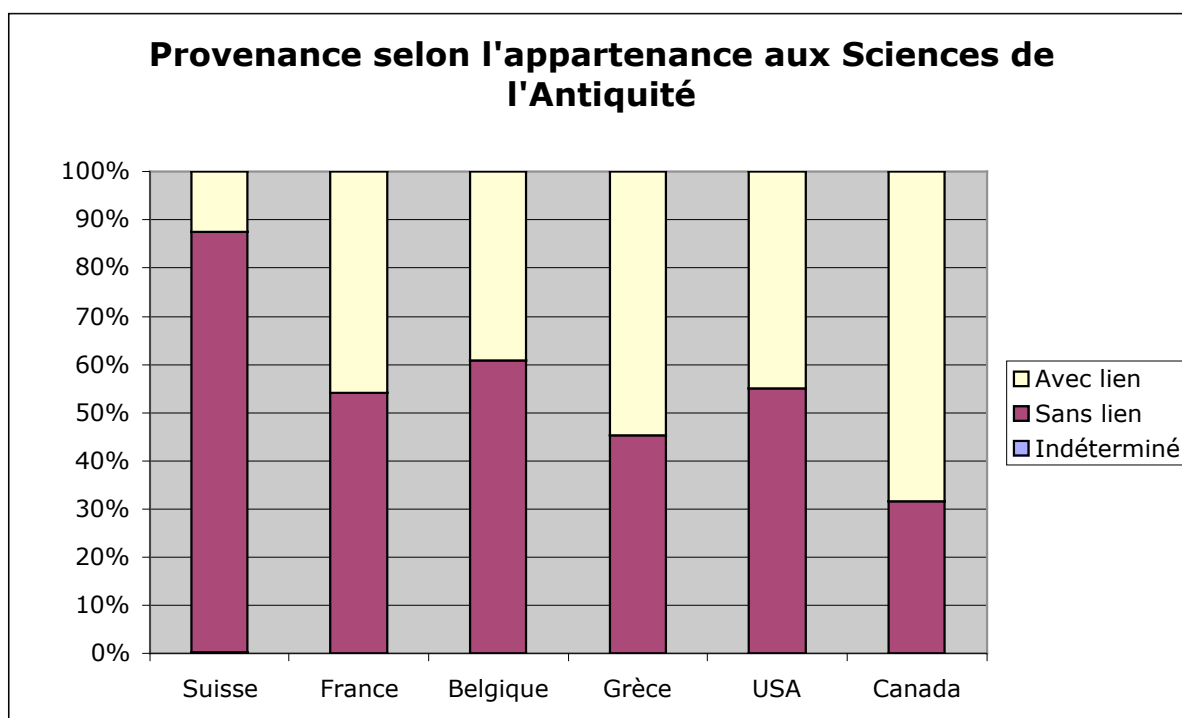
On constate dans le graphique ci-dessus que la proportion des personnes ayant une formation supérieure est plus grande parmi les signataires résidants à l'étranger.

Signataires indiquant un lien avec les Sciences de l'Antiquité¹⁶

Sciences Antiquités	Nombre	%
Oui	508	25,1%
Non	1516	74,8%
Indéterminé	2	0,1%
Total	2026	100%

Seuls 25% des signataires expriment clairement leur appartenance ou leur lien avec les Sciences de l'Antiquité. Il est évident que plusieurs personnes étudiant ou enseignant les Sciences de l'Antiquité ont omis de mentionner ce lien. Ces personnes n'ont peut-être mentionné ce lien, parce qu'elles considèrent le problème dans son ensemble et pas par corporatisme. Toujours est-il que les personnes rattachées directement aux Sciences de l'Antiquité ne constituent pas la majorité des signataires.

Si l'on met en rapport la provenance géographique et le lien avec les Sciences de l'Antiquité, on remarque que les signataires résidant à l'étranger expriment plus souvent un lien avec les Sciences de l'Antiquité que les résidents suisses, comme l'indique le graphique ci-dessous :



Avec ces deux derniers paramètres (provenance selon le niveau d'éducation et selon l'appartenance aux Sciences de l'Antiquité), on peut dire que les signatures des personnes résidant à l'étranger viennent donc plus souvent des cercles académiques ou des associations

¹⁶ Par Sciences de l'Antiquité, on entend un ensemble de branches s'intéressant à l'Antiquité gréco-romaine. Certains domaines en font clairement partie : le grec ancien, le latin classique, l'archéologie classique, l'histoire ancienne. Certaines branches sont admises dans ce domaine, comme l'égyptologie ou l'étude du Proche-Orient ancien, essentiellement parce qu'il s'agit de domaines isolés. En revanche, les études byzantines, le latin médiéval en sont exclus. De même, la théologie utilise des connaissances des Sciences de l'Antiquité, mais a un tout autre objet d'étude. Cependant la patristique (étude des écrits des Pères de l'Eglise) est communément admise comme un domaine des Sciences de l'Antiquité. L'archéologie au sens large (anthropologie anglo-saxonne), la préhistoire et l'histoire des religions n'en font pas partie, bien qu'elles y soient souvent institutionnellement rattachées.

d'enseignants de lettres classiques que les Suisses. La pétition neuchâteloise profite peut-être indirectement, à l'étranger, de pétitions du même type. En France, une pétition en ligne a été, en février 2004, placée sous l'égide de Mme Jacqueline de Romilly, de l'Académie française.¹⁷ Une enseignante belge mentionne aussi, dans la pétition neuchâteloise, une mobilisation analogue dans son pays.

Les professions

De nombreuses professions sont représentées parmi les signataires. Dans le tableau ci-dessous, on trouve les professions représentées au moins dix fois :

Profession	Nbr	%
enseignant	632	31.2%
INDETERMINE	476	23.5%
étudiant	242	11.9%
chercheur	115	5.7%
archéologue	42	2.1%
élève	36	1.8%
conservateur	33	1.6%
médecin	29	1.4%
psy-	28	1.4%
bibliothécaire	27	1.3%
avocat	21	1.0%
pasteur	21	1.0%
Journaliste	19	0.9%
musicien	14	0.7%
traducteur	14	0.7%
architecte	13	0.6%
politicien	13	0.6%
écrivain	12	0.6%
ingénieur	11	0.5%
directeur	10	0.5%
documentaliste	10	0.5%

Près d'un quart des professions ne sont pas déterminables. Les enseignants arrivent en tête. Il s'agit des enseignants tous niveaux confondus. Viennent ensuite les étudiants et les chercheurs, liés aux hautes écoles. Il y a aussi un certain nombre d'élèves, provenant du collège. Parmi les enseignants et les chercheurs, il y a environ 40% des gens qui se déclarent liés aux Sciences de l'Antiquité. Il y en a certainement un peu plus, mais ce n'est de loin pas la totalité. En ce qui concerne les étudiants et les élèves, ils ne sont que un sur cinq dans ce cas, soit en dessous de la moyenne (25%).

Profession	Personnes se disant rattachées aux Sciences de l'Antiquité, en %
enseignant	39.9%
étudiant	21.1%
chercheur	44,3%
élève	22.2%

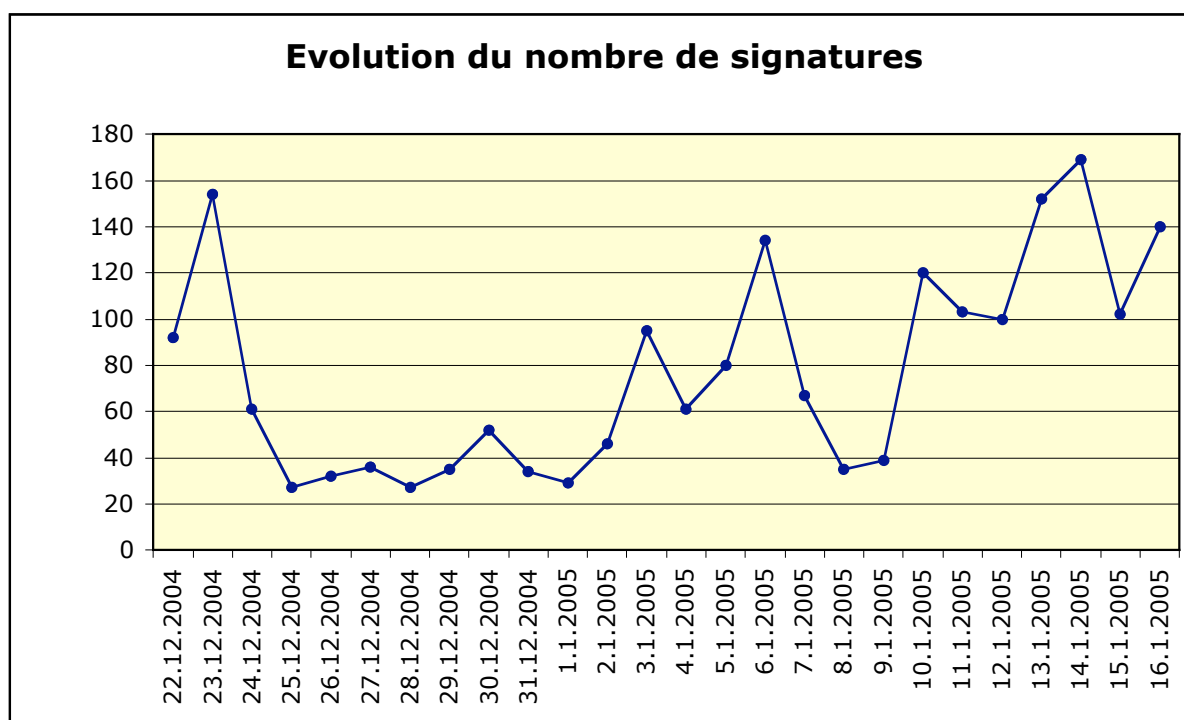
On constate aussi des professions dont on comprend aisément la proximité avec les langues classiques : archéologue, conservateur de musée, bibliothécaire, pasteur, traducteur, écrivain, documentaliste. On ne doit pas s'étonner de trouver des médecins et des avocats. Ce n'est que

¹⁷ <http://www.sauv.net/latin.php>

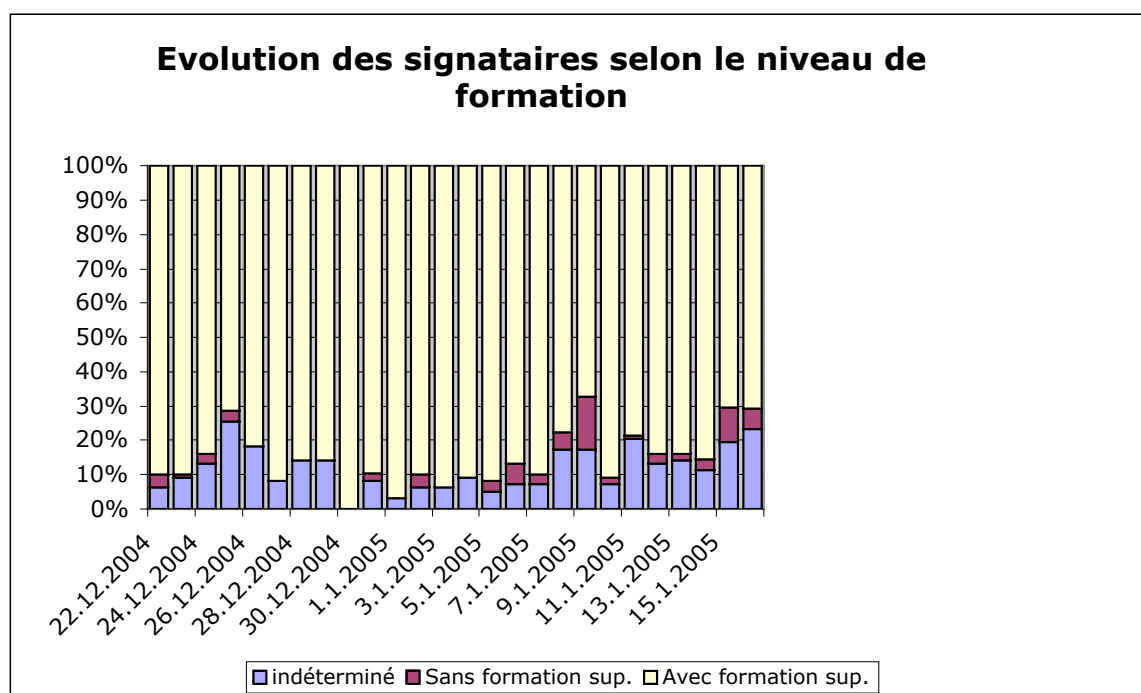
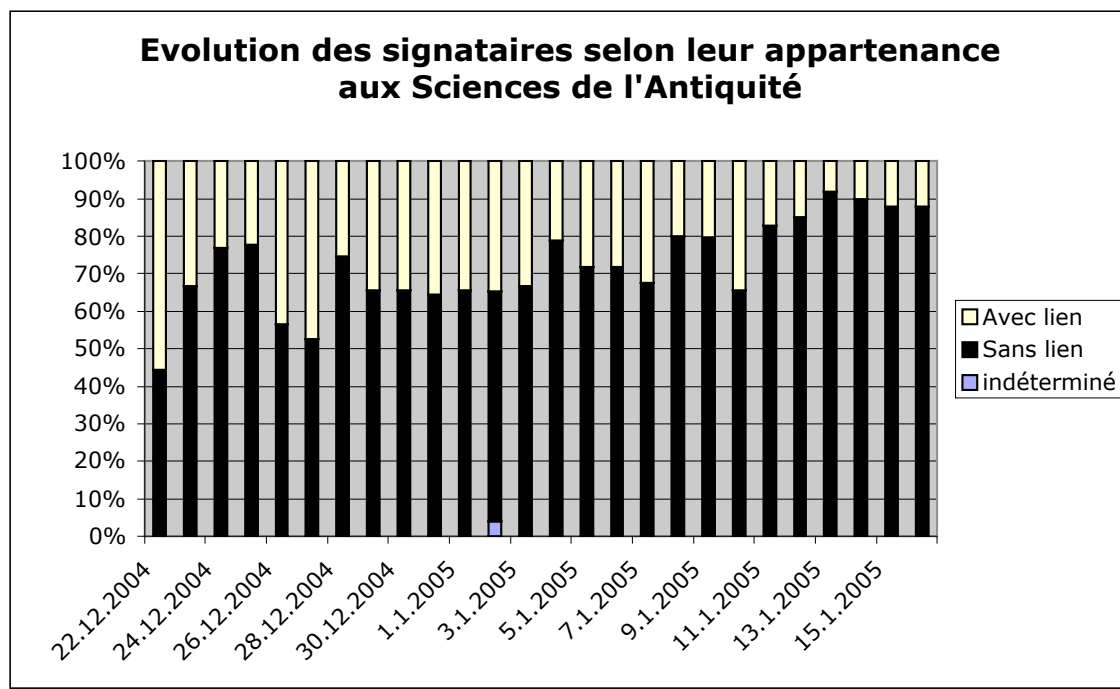
récemment que l'obligation d'étudier le latin a été supprimée pour les études menant à ces professions. On trouvait traditionnellement dans les sociétés savantes liées à l'Antiquité des médecins et des avocats, qui servaient de relais à ce domaine du savoir dans la société. Restent donc les autres, parmi lesquels on peut mentionner des journalistes, des psychologues ou psychiatres, des ingénieurs, dont l'intérêt pour le grec relève probablement d'un certain humanisme.

Remplissage de la pétition dans le temps

La pétition a été ouverte au public entre le 22 décembre 2004 et le 16 janvier 2005. Elle était en activité lors des fêtes de fin d'année. On remarque nettement, dans le graphique ci-dessous, la diminution des signatures autour de Noël, de Nouvel An et du dernier week-end des vacances.



Il serait intéressant de savoir si les différentes catégories de signataires ont évolué dans le temps, notamment en fonction de leur lien avec les Sciences de l'Antiquité et de leur niveau de formation. Les deux graphiques ci-dessous montrent une tendance à l'augmentation de la proportion de personnes qui ne se disent pas liées avec les Sciences de l'Antiquité et qui n'ont pas de formation supérieure. La proportion des gens qui signent sans aucune motivation de type corporatiste a donc tendance à augmenter. Cela peut être interprété comme une certaine mobilisation de la société civile dans le débat sur l'éducation supérieure et son contenu, ce d'autant plus que l'absence de consultation et un certain déficit démocratique ont été relevés par plusieurs acteurs.



Conclusion sur la partie B : les signataires de la pétition

Il faut reconnaître tout d'abord que cette pétition a obtenu un succès certain, malgré la période défavorable pendant laquelle elle a été lancée et la brièveté de son existence. Les messages reçus après sa fermeture montrent bien qu'elle aurait obtenu encore de nombreux paraphes si son existence avait pu continuer.

L'analyse de la pétition met en évidence une différence entre les signatures de Suisse, donc proches, et les signatures des résidents à l'étrangers. Les personnes résidants à l'étranger ont un niveau d'éducation plus élevé, sont plus souvent rattachées aux Sciences de l'Antiquité. On peut considérer que là ce sont les réseaux académiques qui ont été activés. A l'inverse, c'est en Suisse que l'on trouve le plus de personnes n'ayant pas fait une haute école. La mobilisation est donc plus citoyenne.

Le taux de personnes ayant un niveau d'éducation élevé est important et là on doit voir la conjonction de deux phénomènes : le domaine concerné par la pétition (grec, politique universitaire), mais aussi population des personnes connectées à Internet qui sont en principe plus éduquées que la moyenne.

Les professions et activités des signataires sont variées et pas toujours liées aux Sciences de l'Antiquité. De plus, les enseignants et chercheurs qui ont signé ne travaillent pas forcément dans ce domaine, pas plus que les étudiants et élèves ne les étudient.

On remarque aussi que les personnes avec un niveau d'éducation plus bas sont plutôt dans la seconde période temporelle de la pétition. En outre, les personnes déclarant un lien avec les Sciences de l'Antiquité diminuent peu à peu. On pourrait voir là une sorte de dynamique indiquant qu'avec le temps, la population des signataires se modifie. Au départ, on a des universitaires donc beaucoup travaillent dans le domaine concerné. Ce bassin de recrutement épuisé, on voit peu à peu apparaître des personnes qui ont moins souvent fait une haute école et qui se déclarent moins souvent liés aux Sciences de l'Antiquité. Leur intérêt a plus de valeur pour la cause défendue. C'était peut-être une erreur de fermer la pétition aussi tôt. Tout le bruit fait lors des manifestations et les échos dans la presse auraient peut-être incité encore plus de personnes répondant au profil de « Monsieur et Madame tout le monde » de signer la pétition.

Conclusion

Nous avons vu que l'exemple de la pétition en faveur du grec a les mêmes caractéristiques que d'autres mobilisations intégrant Internet étudiées par Burgel. Cette pétition n'était qu'un élément d'une mobilisation qui a utilisé aussi d'autres moyens, comme la manifestation de rue, la soirée de soutien, pour faire connaître sa cause. La pétition en ligne a certainement aidé à récolter plus de signatures, à faire connaître la question un peu plus largement et, probablement, à lancer une dynamique. Une fois les premières concessions obtenues, cette dynamique s'est effondrée. Les personnes qui s'étaient réunies presque spontanément ont repris leurs activités normales. Cependant l'essentiel a été fait : la question de fond a pu être posé au terme de ce processus, notamment par le biais de la presse nationale.

Nous avons également constaté, à travers l'analyse des signataires de la pétition, que si une part important des signataires adhéraient par corporatisme, il y avait néanmoins une certaine mobilisation de la société civile : cette pétition ne restait pas confinée au monde académique. Cela démontre bien que la question dépassait le « tout petit monde », selon l'expression de David Lodge, des Sciences de l'Antiquité. La suppression d'une chaire de grec ancien posait toutes sortes de questions : avenir des petites branches, mais aussi définition de l'enseignement supérieur. De nombreuses personnes se sont senties concernées par ces interrogations.

Si l'on prend la problématique de l'enseignement supérieur, on voit qu'il est de plus en plus déterminé par des paramètres qui échappent au contrôle des législatifs, tant cantonaux que fédéral. Comme l'a demandé le député socialiste Claude Borel, lors de la discussion du Grand Conseil : « où a eu lieu le débat sur le processus de Bologne ? ». Si les parlementaires n'ont plus rien à dire dans ce domaine, les citoyens non plus, pas plus que les membres de la communauté universitaire. C'est un domaine où on peut constater un déficit démocratique.

On peut se demander si des pétitions sur Internet comme celle qui a été lancée en faveur du grec émergent surtout quand les personnes concernées se sentent écartées de la discussion, lorsqu'il y a une frustration. C'était probablement déjà le cas des pétitions sur papier. Mais Internet est un outil qui permet d'avoir un écho plus large. Grâce à Internet, chacun, chaque courant d'idée peut exprimer ses idées pour un public large, à un coût très bas. On parvient ainsi à court-circuiter les processus habituels. La pétition sur Internet peut aussi créer une sorte de communauté virtuelle temporaire.

Il est possible que, comme dans d'autres domaines, Internet se développe dans des niches de l'espace public plutôt que de constituer lui-même un espace public. Il se développe là où il rencontre un intérêt, un public, une dynamique, où il joue un rôle de facilitateur. Dans ce cadre, il permet à des particuliers ou des petits groupes de se faire entendre. Il est dès lors possible de court-circuiter les processus traditionnels, d'amplifier une parole, de fédérer un instant du moins des personnes autour d'une cause. Mais cela vaut pour les bonnes comme pour les mauvaises causes. On sait bien qu'Internet permet à des personnes isolées qui ont des idées qui se situent dans les extrêmes de l'échiquier politique de se réunir en communautés virtuelles. Internet s'invite donc dans l'arène politique. En soi, il n'est ni bon, ni mauvais et c'est aux acteurs politiques et, encore plus, aux citoyens, d'en tirer parti et de décider l'usage qu'ils en feront.

Si Internet peut tout à fait contribuer à l'espace public, sans le remplacer complètement, il faut aussi s'intéresser à la qualité de l'adhésion à une cause, de l'implication dans un débat par le biais d'Internet. Les mobilisations que nous avons vues, autour de thématiques limitées, sont par nature éphémères. Elles le sont encore plus sur Internet, qui joue un rôle d'accélérateur. L'aspect éphémère de telles mobilisations est accentué par le fait qu'une partie des adhérents ne participent qu'à la partie virtuelle du mouvement. On appose sa signature sans discuter avec quelqu'un, sans rencontrer quelqu'un. On risque d'oublier assez vite son acte et on passe à une autre cause. On retrouve là cet aspect « liquide », ce « zapping » si typique aujourd'hui sur Internet. Si le réseau des réseaux a la capacité d'élargir le débat, il n'est pas certain qu'il soit à même de l'approfondir. Dans le cas de notre pétition, il y a eu 4400 internautes qui ont signé la pétition, il s'est trouvé entre 500 et 600 personnes pour descendre dans la rue et aujourd'hui, il n'y a plus que moi pour vous en parler !

Bibliographie

Bauman Zygmunt, *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, Paris 2004

Burgel Thomas, *Cybercitoyens et cybermilitants. Etat des lieux des apports de l'Internet en termes de mobilisation sociale ou citoyenne*, Mémoire de maîtrise de Science politique, Université de Droit et de Science Politique de Rennes, 2001
(disponible sur Internet : <http://cybermobilisation.ifrance.com/cybermobilisation/>)

Lévy Pierre, *Cyberdémocratie*, Paris, 2002

Wolton Dominique, *Internet et après*, Paris, 2000

Données consultées

Données de la statistique en format txt sur le serveur. Le corpus a été transformé pour être compatible avec le logiciel Sphinx.

Documents consultés

Débats du Grand Conseil :

Trente-cinquième session de la 46^e législature. Session du Grand Conseil du 15 mars 2005
(disponible sur <http://www.ne.ch>)

Textes de presse

L'argus a été constitué tout au long des événements : on trouve la plupart des liens sur <http://www.duplain.ch>. Les textes de presse ont été pris principalement sur les sites Internet. Le corpus a été transformé pour être compatible avec le logiciel Sphinx.

Annexes

Signatures prestigieuses

Politique

En fin de compte, peu de politiciens ont accepté de signer la pétition qui n'a été soutenue que par le parti PopEcoSol à Neuchâtel. Des négociations ont été entamées avec certains politiciens, notamment du parti socialiste. Les socialistes n'ont pas souhaité soutenir le grec et ont demandé un petit amendement concernant l'italien lors du débat du Grand Conseil. Quant aux alliés habituels des Sciences de l'Antiquité, les Libéraux, ils ont mystérieusement disparu. Néanmoins, certaines personnalités politiques ont signé la pétition, dont François Couchepin, ancien Chancelier de la Confédération, et Jean-François Aubert, ancien Conseiller aux États neuchâtelois et grande autorité morale.

Monde des arts

On relève des signatures d'écrivains, de metteurs en scène, de peintres. Parmi eux :

Dürrenmatt Kerr Charlotte, metteur en scène
 Howe John, illustrateur de Tolkien
 Kristof Agota, écrivaine
 Barilier Etienne, écrivain
 Cuneo Anne, écrivain
 Haldas Georges, écrivain
 Romain Jean, écrivain

Journalistes

Plusieurs journalistes et anciens journalistes très connus en Suisse romande ont signé, comme Catherine Wahli, Antoine Bosshard, Jeanne Lovis.

Monde académique

On peut dire que la crème de la profession s'est mobilisée dans le monde entier. Si l'on comprend aisément qu'une grande partie du Collège ait signé, d'autres signatures sont arrivées plus spontanément :

Jacqueline de Romilly, de l'Académie française
 Jean-Pierre Vernant
 Sir Hugh Lloyd-Jones

On peut interpréter cet intérêt de la part d'institutions prestigieuses comme une certaine reconnaissance des activités dans le domaine des Sciences de l'Antiquité, sinon à Neuchâtel, du moins en Suisse.

Les membres de l'Université de Neuchâtel ont été très divisés sur le fait de signer ou de ne pas signer la pétition. On peut relever la signature de Mme Rahier, qui dirige le seul Pôle national dont le siège est à Neuchâtel. On peut aussi mentionner les signatures d'anciens recteurs et de quelques professeurs honoris causa de l'Université.

Autres personnalités

Une signature a fait couler un peu d'encre puisqu'elle a été mentionnée dans un article du Matin, celle d'Eddy Barea, à l'époque capitaine du F.C. Xamax.

Liste des mentions dans la presse et les médias

(ordre chronologique inverse)

Le Matin, 16.03.2005, La restructuration de l'alma mater neuchâteloise donne le ton. L'Uni au seuil d'une mue indispensable

L'Express, 16.03.2005, La raison l'a emporté

L'Express, 16.03.2005, Opinion. Oser parier sur l'excellence

Le Temps, 16.03.2005, Les chaires de grec et d'italien rayées de l'Université de Neuchâtel

La Liberté, 16.03.2005, Feu vert à la suppression de l'italien et du grec

RTN, 15.03.2005, Université de Neuchâtel: le Grand Conseil adopte le mandat d'objectifs

tsr.ch, 15.03.2005, Neuchâtel/Université: suppression des chaires d'italien et de grec ancien?

La Première, Forums, 15.03.2005, Débat : l'italien et le grec ancien menacés

L'Express, 10.03.2005, Au cœur de la controverse

Le Temps, 25.02.2005, L'Université de Neuchâtel se réorganise non par vertu mais par nécessité

Le Temps, 10.02.2005, Vous ne nous avez pas compris!

La Première, 06.02.2005

L'Express, 04.02.2005, «C'est un plan de survie»

Le Temps, 04.02.2005, «Supprimer des chaires à Neuchâtel me navre, mais la décision est équitable»

Le Courrier, 04.02.2005, La petite université prend le chemin des grandes réformes

La Première, 03.02.2005

République et canton de Neuchâtel, 03.02.2005, Mandat d'objectifs confié à l'Université pour 2005-2008: le Conseil d'Etat approuve et soutient les lignes de force définies par le rectorat (communiqué)

La Première, 03.02.2005

RTN, 03.02.2005, Uni : le Conseil d'Etat soutient le rectorat

L'Hebdo, 03.02.2005, Lettre au Professeur Strohmeier

tsr.ch, 03.02.2005, Neuchâtel: le Conseil d'Etat approuve le plan du rectorat

La Première, Décryptages, 03.02.2005

24 Heures, 01.02.2005, Les réformes obéissent à une ambition de qualité

Tribune de Genève, 01.02.2005, Université: au-delà du jargon, que veut Kleiber ?

Le Temps, 28.01.2005, Défense du grec ancien

L'Express, 27.01.2005, Université. Italien aux calendes grecques?

Vivre la ville, 26.01.2005, Coupe dans les spaghettis

Vivre la ville, 26.01.2005, Où va l'Univer...cité ?

L'Express, 26.01.2005, Université. Au secours du grec

tsr.ch, 26.01.2005, Découverte de l'Université de Fribourg

Solidarités, 24.01.2005, Des mobilisations contre le démantèlement de l'Uni

L'Express, 24.01.2005, Aux politiques de décider

Le Quotidien jurassien, 24.01.2005, Le Lycée déplore les mesures prises à l'Université de Neuchâtel

Actualités EPFL, 24.01.2005, Pour une nouvelle stratégie universitaire

Le Matin, 23.01.2005, Universités. L'enseignement et la recherche à la veille d'un profond remodelage

Canal Alpha, 21.01.2005, Interview de Mme Berger-Wildhaber, présidente du Conseil de l'Université

Université de Neuchâtel, 21.01.2005, Le Conseil de l'Université accepte le plan d'intentions du rectorat et calme la situation

Université de Neuchâtel, 21.01.2005, Le plan d'intentions de l'Université de Neuchâtel a été adopté

Le Temps, 21.01.2005, Chaires menacées à l'Université de Neuchâtel: le rectorat confirme ses choix

Le Courrier, 21.01.2005, Le Conseil de l'Université enterre le grec et l'italien

L'Express, 21.01.2005, Le rectorat s'impose

L'Express, 21.01.2005, Opinion: Elaguer l'arbre de la connaissance

Le Quotidien jurassien, 21.01.2005, Le Conseil de l'Université de Neuchâtel a accepté le plan de réforme du rectorat non sans réserves

La Liberté, 21.01.2005, Les manifs n'ont pas fait plier l'Uni

RTN, 20.01.2005, Université : oui au plan d'intentions du recteur, mais avec des réserves

tsr.ch, 20.01.2005, Des réserves quant à la suppression des chaires

L'Express, 20.01.2005, Fac de lettres sous tension

Le Courrier, 20.01.2005, Démission après décision?

Le Courrier, 20.01.2005, Les lettres Neuchâteloises en péril. Le rectorat jugé «technocratique» sème la discorde: une branche doit-elle être rentable?

RTN, 19.01.2005, Uni de Neuchâtel: le Sénat s'oppose aux réformes proposées par le rectorat

swissinfo19.01.2005, Mobilisation à l'Université de Neuchâtel

L'Express, 19.01.2005, Le silence face aux cris des étudiants

Journal du Jura, 19.01.2005, Uni de Neuchâtel. Troisième manifestation contre le projet de restructuration. Soutien de 11 000 pétitionnaires

Vivre la ville, 19.01.2005, Parlement des Jeunes. L'Uni dans la tourmente

Le Quotidien jurassien, 19.01.2005, Troisième manifestation à Neuchâtel

La Liberté, 19.01.2005, Grande manif à Neuchâtel pour défendre l'italien

Tribune de Genève, 19.01.2005, Neuchâtel: manif contre la suppression de chaires

Le Temps, 18.01.2005, La suppression d'une chaire d'italien à Neuchâtel devient une affaire nationale

Le Temps, 18.01.2005, La suppression d'une chaire d'italien à Neuchâtel devient une affaire nationale

Canal Alpha, 18.01.2005

tsr.ch, 18.01.2005, Neuchâtel: les étudiants manifestent devant le siège du rectorat

Le Quotidien jurassien, 17.01.2005, Quelques 250 personnes en faveur du maintien de la chaire d'italien

La Liberté, 17.01.2005, Enseignements supprimés

La Première, Forums, 16.01.2005

Le Matin, 16.01.2005, On veut la peau du grec et de l'italien

Le Matin, 16.01.2005, Dans le mur avec Sophocle et Dante

tsr.ch, 15.01.2005, Neuchâtel: manifestation en faveur de l'italien à l'Uni

L'Express, 15.01.2005, Telle Antigone, ils résistent

Journal du Jura, 14.01.2005, Gymnase du lac. Réactions à la suppression du grec et de l'italien à l'Uni de Neuchâtel

Vivre la ville, 13.01.2005, Soirée de soutien à la culture et à la langue grecques. Antigone, pour ne pas enterrer le grec

24 Heures, 12.01.2005, Neuchâtel veut enterrer le grec ancien

Le Temps, 11.01.2005, Début d'année agité à l'Université de Neuchâtel, où deux chaires sont menacées

La Première, Forums, 05.01.2005

L'Express, 17.12.2004, Le recteur assume

L'Express, 16.12.2004, Denis Knoepfler monte au front

La Première, Mordicus, 15.12.2004

L'Express, 14.12.2004, Grec et italien en sursis

tsr.ch, 10.12.2004, Neuchâtel, l'Université dégraisse